

<p>Espèce d'intérêt communautaire</p> <p>code européen 1352</p>	<p>Nom français : Loup gris commun</p>
<p>Nom latin : <i>Canis lupus</i>, Linnaeus 1758</p>	



© A. Laurent

DISTRIBUTION GEOGRAPHIQUE :

- **Massif vosgien** : quelques individus sont présents depuis 2011, sans connaître exactement leur nombre. Arrivée remarquée par des attaques répétées sur des troupeaux domestiques d'ovins côté vosgien, ces attaques étant plus diluées depuis, mais toujours notées ici et là sur tous les versants. Les attaques restent par contre soutenues à l'ouest du département des Vosges, en limite de la Marne. Une seule preuve de reproduction sur le massif en 2013.
- **National** : l'espèce était présente dans toute la France, avec 10 à 20000 individus estimés à la fin du 18^{ème} siècle (ferus.fr). L'espèce a disparu de France dans les années 1930. Retour du loup en France depuis les années 1990, à partir de loups naturellement présents en Italie via le massif des Abruzzes : le retour du loup en France est bien naturel et non issu de lâchers. Présent aujourd'hui dans toutes les Alpes et la bordure Est de la France, Pyrénées et Sud du Massif central. A l'issue de l'hiver 2018-2019, la population française est estimée à 530 loups (ferus.fr d'après ONCFS) avec près de 80 meutes et 97 zones de présence permanente, dont une sur le massif des Vosges. La zone de présence était ainsi estimée, en octobre 2019, à environ 65 000 km², soit 12% du territoire national.
- **Europe communautaire** : historiquement le loup occupait toute l'Europe, îles britanniques comprises. A la fin du 19^{ème} siècle, le loup est éradiqué de la majeure partie de l'Europe du Nord et de l'Ouest, mais s'y maintient dans les zones montagneuses. Les causes sont multiples : diminution des proies (notamment Ongulés), déforestations et destructions massives (primes à l'abattage etc). Depuis sa protection, l'espèce a largement reconquis ses territoires ancestraux. La reconquête de l'espace forestier et la disponibilité en ongulés ont également favorisé son retour. Aujourd'hui l'espèce est présente de nouveau sur tout le continent sauf en Grande Bretagne, Corse, Chypre et Malte. 14 000 individus estimés en 2017 et répartis en 10 sous populations, avec 3 sous-espèces : *lupus lupus*, *signatus* (nord de l'Espagne et Portugal) et *italicus*.(Italie). Le nombre de loup estimé en Espagne est de 1500 à 2000 loups, et 1000 à 1500 en Italie (ferus.fr).

INTERET PATRIMONIAL :

L'espèce figure sur la [Liste rouge des espèces menacées en France de l'IUCN \(2017\)](#), classée « vulnérable ».

STATUT(S) DE PROTECTION

Inscrit aux annexes II (espèce d'intérêt communautaire, prioritaire) et IV (espèce nécessitant une protection stricte) de la Directive européenne Habitats Faune Flore.

Classé Annexe II de la CITES et protégé par la convention de Berne (annexe II).

DESCRIPTION DE L'ESPECE :

Reconnaissance : grand prédateur de 110 à 150 cm de long et pesant 20 à 40 kg. Pelage gris clair à roux en été / gris brun en hiver, mais contrasté entre le dessus et le dessous qui est clair (ventre). Plusieurs autres critères pour bien différencier le loup : le masque labial est clair, le liséré noir présent sur l'avant des pattes antérieures, les oreilles courtes et légèrement arrondies, la queue est courte et généralement pendante, noire au bout.

En milieu naturel, la longévité du Loup est de 12 à 14 ans.

Alimentation : carnivore (mais peut manger des fruits à l'occasion) et opportuniste (adapte son régime alimentaire aux disponibilités...). En moyenne 2 à 5 kg par jour, mais peut jeûner plusieurs jours. Prédateur essentiellement des Ongulés sauvages (en France : chevreuil, chamois, mouflons, cerfs), voire des espèces plus petites (lièvres, rongeurs) ainsi que d'espèces domestiques (surtout ovins, caprins, moins fréquemment et selon circonstances jeunes bovins et équins). Il adapte son alimentation aux proies disponibles. Lorsqu'il ne parvient pas à se nourrir de proies sauvages, telles que les Ongulés ses cibles dominantes, il est capable de jeûner pendant une semaine. Par facilité, il peut alors être conduit à s'en prendre au bétail domestique, ce qui est la source de nombreux conflits avec les hommes.

Généralement le loup chasse de nuit.

Reproduction : la maturité sexuelle est atteinte à environ 2 ans mais seul le couple dominant, dit alpha, se reproduit. La période du rut est de février à mars. La gestation est de 62 jours, les naissances arrivent la première quinzaine de mai avec en moyenne 5 jeunes, dans une tanière. Le taux de survie la première année n'est que de 60% en moyenne.

Comportement : vit en meutes ou seul en dispersion avant sédentarisation. En France les meutes comptent en moyenne 4 à 5 loups, jusque 10 (hors période de reproduction ou d'élevage des jeunes). A partir de 2 ans, certains quittent les meutes et colonisent ainsi de nouvelles zones : recherches de partenaires, moins de compétition pour la nourriture quand la meute grandit etc.

Les loups peuvent parcourir des dizaines de km par jour.

DESCRIPTION DE SON MILIEU DE VIE :

Le loup présente la particularité de s'adapter à des milieux très variés : plaine, steppes, savanes, montagnes... Il a besoin d'espaces importants afin de trouver des proies en quantité et en diversité suffisante tout au long de l'année. Il a également besoin de tranquillité, indispensable pour le repos et la reproduction en tanière.

LOCALISATION SUR LES SITES NATURA 2000 des Hautes Vosges :

COMMUNES	LIEU-DIT	SURFACE (en hectare)
Présent potentiellement sur toutes les communes	/	/

ETAT DE LA POPULATION SUR LES SITES natura 2000 des Hautes Vosges :

- **localisation :** voir ci-dessus
- **nombre d'individus, densité de la population :** En 2012, la présence d'une femelle et d'un mâle a été attestée. En 2013 les prospections confirment que le couple s'est reproduit. Un ou plusieurs individus seraient sporadiquement présents, mais les indices de présence sont moins nombreux ces dernières années.
- **échanges de la population du site avec les populations voisines :** Le Loup d'Italie est naturellement revenu en France en 1992 dans les Alpes-Maritimes. Après la reconquête de tout l'Arc alpin, le Loup a recolonisé le Vercors et le Massif Central. Des loups originaires de l'est sont également en expansion vers l'ouest et donc vers la France. Sur le massif des Vosges, des connexions sont donc plus que probables avec les populations souches d'origine italienne et les autres issues des pays baltes.
- **viabilité de la population du site Hautes-Vosges :** le Massif des Vosges offre une grande disponibilité de proies sauvages et des conditions qui lui sont favorables.

MENACES AVEREES ET POTENTIELLES (en général et sur le site en particuliers) :

Au-delà de la mortalité routière et des actes de braconnage, les spécialistes sont relativement optimistes quant à un avenir pérenne du Loup en France. Cela réside toutefois dans la volonté politique d'accompagner les éleveurs dans l'acceptation de la présence de l'animal, avec un soutien fort en faveur de la protection des troupeaux (Stéphanie Morelle, 2015). Des controverses sont également mises en avant pour ce qui concerne les tirs de régulation autorisés par l'Etat : quels sont leurs effets sur l'éclatement des meutes et la protection réelle des troupeaux domestiques ? quels effets sur la génétique etc ?

GESTION CONSERVATOIRE :

- **ENJEUX DE LA GESTION** : la dynamique de population de loup gris en France est estimée à 12% par an en moyenne (intervalle de confiance entre 5 et 25%) (d'après l'ONCFS et le MNHN *In* MTES / MAE, 2018). Toutefois les données concernant la viabilité génétique de la population ne sont pas connues...

L'avenir du loup en France est avant tout dépendante des moyens qui peuvent être donnés pour permettre une certaine cohabitation entre ce grand prédateur et l'économie agricole montagnarde, notamment ovine, sans négliger l'impact sur les populations d'ongulés.

Ce difficile objectif passe aussi par un important travail d'information sur cette espèce, son écologie, les moyens de prévention des attaques et de protection des troupeaux : de nombreux acteurs y contribuent.

A noter que des moyens de protection des troupeaux sont subventionnables et déjà mis en place aussi bien côté vosgien que haut-rhinois : financement de clôtures, chiens de protection etc (se renseigner en DDT). Sur des exploitations subissant des attaques répétées, des tirs d'effarouchement sont également possibles dans certaines conditions. Des mesures de dédommagement en cas d'attaque sont également en œuvre.

- **PROPOSITIONS DE GESTION CONSERVATOIRE** : un plan national d'actions (PNA) sur le loup et les activités d'élevage a été approuvé en février 2018 par les ministres chargés de l'environnement et de l'agriculture. Couvrant la période 2018-2023, il vise à assurer la viabilité de l'espèce loup tout en protégeant mieux les troupeaux et les éleveurs. Le préfet de la région Auvergne-Rhône-Alpes assure la coordination de la mise en œuvre du PNA loup.

Compte tenu de la dynamique de la population de loups en Europe occidentale, il semble que la population soit peu menacée mais les impacts des tirs dérogatoires autorisés en France sur la population restent à analyser.

- **PROPOSITIONS DE METHODES DE SUIVI DE L'ESPECE SUR LE SITE** : un réseau de suivi du loup et du lynx a été créé en 2013, constitué de correspondants formés à l'identification et à la reconnaissance des indices de présence de ces espèces. Piloté par l'ONCFS, il est destiné à assurer le suivi patrimonial du loup et du lynx et de rendre compte de l'évolution de leur présence sur le département : démographie, aires de répartition, état de conservation. L'observatoire des carnivores sauvages est une association qui réalise également des suivis, études etc.

- **ETUDES SUPPLEMENTAIRES** : expérimentation de moyens de coexistence prédateurs-pastoralisme comme cela se fait dans la vallée de la Thur. Mise en place d'un groupe de réflexion avec des acteurs de divers horizons (PNR, OCS, agriculteurs, élus, club vosgien, association de protection de la nature...) afin de trouver des solutions pour cohabiter avec l'animal. Le Parc des Ballons des Vosges souhaite jouer un rôle de facilitateur entre les acteurs et de médiateurs dans l'acceptation du retour du Grand prédateur. Il encourage la mise en place des mesures nécessaires à la protection des troupeaux (clôtures) et de communication auprès du grand public (panneaux informant la présence de chiens de troupeaux par exemple...). A noter une application mobile en cours de test dans la vallée de la Thur, « *proxi'loup* » permettant à chaque utilisateur d'informer les autres de la présence du loup.

Des études doivent également se poursuivre sur l'impact des grands prédateurs sur les ongulés sauvages.

BIBLIOGRAPHIE :

- <http://carmen.carmencarto.fr/38/Loup.map> (cartes de répartition du loup en France)
- **CLAIRE ANCEAU et al., 2015** – La prédation du loup sur les ongulés sauvages : impacts directs et indirects. In *faune sauvage*, numéro 306 / 1^{er} trimestre 2015 : 16 p.
- **LANDRY Jean-Marc, 2017** – Le Loup. Coll. Delachaux et Niestlé : 368 p.
- **MORELLE S., 2015**. Le Loup gris. In HEUACKER V., KAEMPF S., MORATIN R. & MULLER Y. (coord.), 2015. *Livre rouge des espèces menacées en Alsace*. Collection Conservation. Strasbourg, ODONAT : p.262
- Le réseau Loup Lynx. Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage <<http://www.oncfs.gouv.fr/Le-Reseau-Loup-Lynx-ru100>>
- Dépliant loup ONCFS. 2016 <http://www.oncfs.gouv.fr/Connaitre-les-especes-ru73/Le-Loup-ar636>
- <https://www.ferus.fr>
- <https://observatoire-carnivores-sauvages.fr>

- <https://www.loupfrance.fr/le-loup/>
- **Ministère de la transition écologique et solidaire, ministère de l’agriculture et de l’alimentation, 2018** – Plan national d’actions 2018 – 2023 sur le loup et les activités d’élevage : 100. https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/sites/default/files/PNA_Loup-et-activites-elevage_2018-2023.pdf
- **ONCFS, MNHN, 2017** - Expertise scientifique collective sur le devenir de la population de loups en France Démarche d’évaluation prospective a l’horizon 2025/2030 et viabilité à long terme. 7 Mars 2017. 92 p.